ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 9257

Texte de la question

M. Jean-Marie Demange appelle l'attention de Mme le ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire sur la nécessité de sensibiliser les enfants aux problèmes de dégradation de l'environnement. L'amélioration de la qualité de notre environnement et la réduction des effets néfastes de la pollution sur la santé dépendent essentiellement d'une prise de conscience collective et d'une modification du comportement de l'ensemble de nos concitoyens. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Pour ces raison, il lui demande si un programme d'éducation à ces problèmes est actuellement inclus dans les programmes d'enseignement. Si tel n'est pas le cas, il lui demande si elle a l'intention de mettre en place ce type de programme, à partir de quel niveau de scolarité et dans quel délai.

Texte de la réponse

L'éducation à l'environnement à l'école primaire s'attache à construire et à développer principalement deux notions, celle de la valeur de l'environnement comme patrimoine naturel et culturel lié à l'activité humaine et celle de civisme, de responsabilité et de solidarité, en sensibilisant les élèves à l'impact de leurs comportements sur l'environnement. Ainsi, l'élève apprend à découvrir des lieux de vie proches, puis plus lointains (milieux naturels, construits, industriels...), à entrevoir de façon constructive l'importance du progrès scientifique et technologique de même que ses effets sur l'environnement, à respecter son environnement proche et à rechercher les moyens de le protéger en participant à des actions collectives de sauvegarde du patrimoine et du paysage, à comprendre la notion de risque et le danger pouvant résulter d'actions sur l'environnement. Les notions relatives à l'éducation à l'environnement figurent dans les programmes de l'école primaire (arrêté du 22 février 1995). A l'école maternelle, est abordée la découverte du monde des objets, du monde de la matière, du monde vivant et la découverte des espaces naturels et humains (sensibilisation aux problèmes de l'environnement). Au cycle des apprentissages fondamentaux, une place importante est faite à la découverte de la diversité des paysages, du monde de la matière et des objets, du monde vivant. En éducation civique, la vie en commun conduit à une pratique liée au respect du bien commun et du cadre de vie, à une initiation à la gestion de l'environnement, cadre de vie des hommes et bien commun de tous. Au cycle des approfondissements, en sciences et technologie, sont étudiées l'unité et la diversité du monde du vivant selon une approche écologique à partir de l'environnement proche (rôle et place des êtres vivants, notions de chaînes et de réseaux alimentaires, la matière et l'énergie, la qualité de l'air et de l'eau). En géographie, l'élève découvre le travail des hommes, l'organisation de l'espace français, son aménagement, les aspects de l'activité des hommes. En éducation civique, l'accent est mis sur le devoir de responsabilité personnelle et collective face aux problèmes liés à l'environnement et aux atteintes qu'on lui porte, sur les ressources individuelles, collectives et sociales et sur leur caractère limité. Les actions éducatives proposées au sein des projets d'école complètent le dispositif des enseignements. L'environnement en est un thème privilégié. Ces projets permettent une mise en pratique des acquis par une action concrète menée par les élèves et l'équipe pédagogique. Elle se concrétise, notamment, dans les classes de découverte, les classes culturelles, les ateliers, les PAE ou les actions organisées en partenariat avec des musées ou des parcs régionaux et complétées par des sorties ou des

visites. La mise en cohérence des différentes ressources existantes, la production d'outils pédagogiques ainsi que l'ouverture des établissements scolaires au partenariat, intègre, depuis cette année, la dimension du développement durable. L'éducation à l'environnement apparaît donc comme l'un des éléments majeurs de la formation des élèves. Au carrefour de nombreux champs disciplinaires, elle contribue non seulement à faire connaître les mécanismes bio-physiques, économiques ou sociaux qui régissent les relations de l'homme avec son milieu, mais aussi à développer une morale de la responsabilité pour le futur citoyen.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marie Demange
Circonscription : Moselle (9e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9257
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : enseignement scolaire
Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 janvier 1998, page 388
Réponse publiée le : 20 avril 1998, page 2257